

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

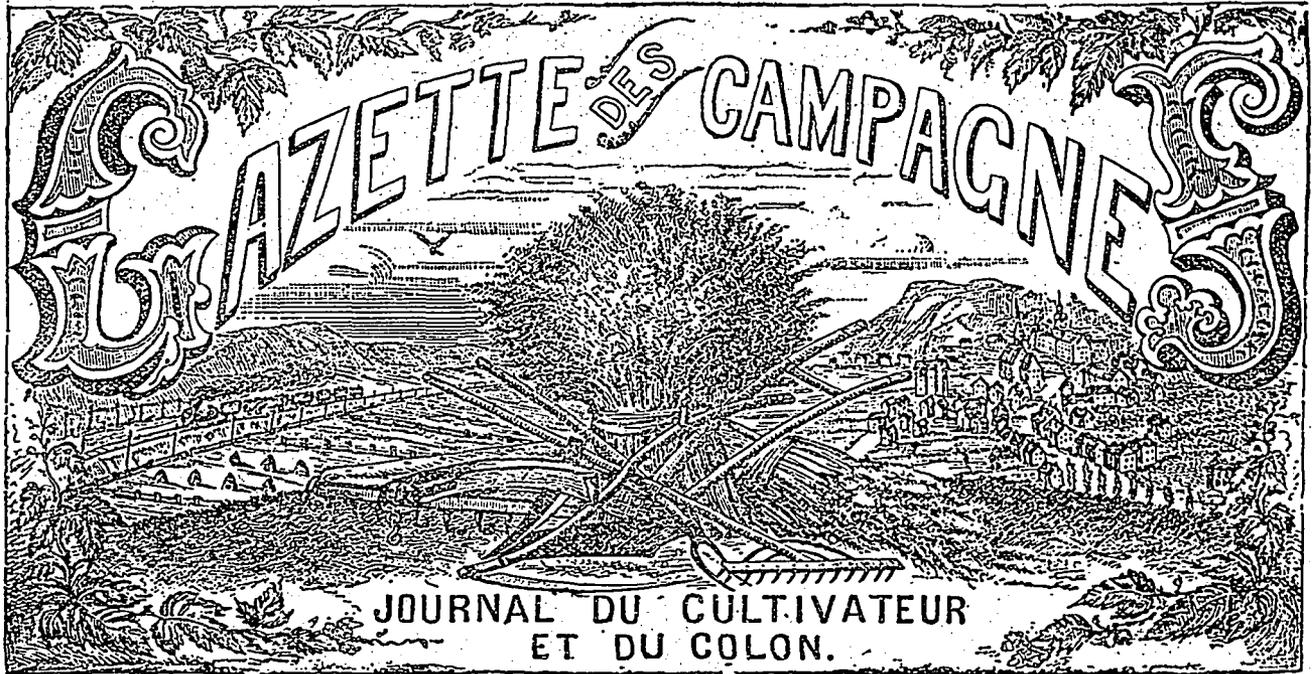
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

#### SOMMAIRE.

*Revue de la semaine* :—Inauguration du pont Garneau.—Le séminaire de Notre Dame des Anges.—Christophe Colomb.—La grippe.—A Manitoba.—Une allocution du Pape.—Le Canada-Français.—Le comté de Kamouraska : 1791-1841.—Nécrologie.

*Causerie agricole* :—L'ensilage : (Suite).

*Sujets divers* :—La société fédérale canadienne d'industrie laitière.—Manière de préparer les couches chaudes destinées au tabac canadien.—Les causes d'insuccès en agriculture.

*Choses et autres.*

*Recettes* :—Méthode écossaise de conserver les œufs — Danger du contact du fer avec les arbres.

#### REVUE DE LA SEMAINE

*Inauguration du pont Garneau.*—L'inauguration du nouveau pont en fer, sur la rivière Chaudière s'est faite le 7 mars dernier au milieu d'un grand concours. Mgr Marois a fait la bénédiction du nouveau pont, accompagné de MM. les curés de Lévis, de Saint-Romuald et de Saint-Nicolas. Puis sont venus les discours de rigueur en pareille circonstance, MM. Mercier, Joly, Tessier, Lemieux, etc., ont tour à tour pris la parole.

*Le séminaire de Notre-Dame-des-Anges.*—M. le Dr N. E. Dionne vient de publier sous ce titre une nouvelle brochure, contenant l'histoire de la première résidence des missionnaires jésuites près de Québec. Nous n'avons pas

encore en le plaisir de lire ce nouveau travail de notre ami M. Dionne, mais nous sommes certains d'avance d'y passer d'instructifs moments.

*Christophe Colomb.*—A l'occasion du quatrième centenaire prochain de la découverte du nouveau-monde, l'Espagne et les Etats-Unis s'apprentent à fêter Christophe Colomb. Un journal dit à ce propos que la fête devrait avoir lieu un vendredi. C'est en effet le vendredi 3 août 1492 que le célèbre navigateur fit voile du port de Palos pour aller à la découverte d'un continent inconnu. C'est un vendredi, 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre. C'est également un vendredi, 14 juin 1494, qu'il découvrit le continent américain. Après cela on peut dire que pour Christophe Colomb, l'influence du vendredi n'a rien eu de néfaste.

*La grippe.*—Un mathématicien de Michigan a calculé que 17,500,000 personnes ont souffert de la grippe dans les Etats-Unis, à venir jusqu'au premier février dernier.

*A Manitoba.*—Le mouvement anti-catholique et anti-français va en s'accroissant dans cette province. Le procureur-général Martin a proposé l'abolition des écoles séparées et a fait un long discours à l'appui de sa motion. C'est un acte de fanatisme auquel les Canadiens-français de Manitoba font naturellement une vive opposition. Ils ont à leur tête M. James Préndergast, natif de Québec.

*Une allocution du Pape.*—Le 5 mars dernier, jour anniversaire de son couronnement, le Pape assistait à la messe qui a été dite dans la chapelle Sixtine par le cardinal

Molchers. Le souverain pontife a ensuite prononcé une allocution dans laquelle il a dit qu'il avait le devoir de défendre les droits de l'Eglise et que tous les gouvernements feraient acte de sagesse en cessant de faire la guerre à l'Eglise et en s'efforçant de mettre son chef dans un véritable état d'indépendance.

*Le Canada-Français.* — La livraison de mars du *Canada-Français* vient de paraître ; elle contient plusieurs articles fort intéressants, excepté toutefois la nouvelle littéraire "Tite Poulette" de M. Geo. W. Cable. Remercions Dieu tous les jours de notre vie de n'être pas nés au temps et dans le pays des Vieux Créoles. Quelles gens ennuyeux ! s'il faut en juger par les histoires brumeuses de M. Cable. Nous n'avons pas connu ce monsieur, mais nous le soupçonnons d'avoir été sujet à des cauchemars fâcheux, surtout pour ses lecteurs.

## LE COMTE DE KAMOURASKA.

### II

1791-1841

SOMMAIRE : — Régime constitutionnel. — Cornwallis. — Premiers députés. — Nouvelle paroisse.

Depuis la cession définitive du Canada à l'Angleterre, le pays avait subi divers modes d'administration. Un conseil purement militaire, d'abord, puis un autre conseil plus ou moins incivil administrèrent le pays jusqu'en 1774. L'acte de Québec attaché à l'Angleterre par la crainte de voir le Canada lui échapper avec ses autres colonies d'Amérique, accorda au pays de plus grandes libertés, et institua un conseil législatif nommé par la couronne et composé d'anglais et d'un tiers de canadiens. Cette concession de l'Angleterre fut amplement récompensée par la fidélité des canadiens qui résistèrent aux tentatives de leurs voisins pour les entraîner dans leur révolte contre l'Angleterre.

Mais ce régime du conseil législatif ne satisfaisait personne, et les difficultés allant toujours croissant par suite de la rivalité des deux races, et de la conduite despotique de Haldimand, l'Angleterre se décida à accorder au Canada un gouvernement constitutionnel à peu près semblable à celui de la métropole, moins la responsabilité des conseillers exécutifs envers la chambre des députés.

En vertu de la charte constitutionnelle de 1791, le pays fut divisé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada. Le Bas-Canada à son tour fut partagé en quatre districts et en vingt-et-un comtés. Par une étrange anomalie on donna à ces comtés essentiellement canadiens, des noms anglais que les électeurs pouvaient à peine prononcer. C'est ainsi que le comté actuel de Kamouraska faisait partie du comté de Cornwallis : un beau comté vraiment, qui s'étendait depuis Sainte-Anne-de-Lapocatière jusqu'au Cap Chatte.

La population de cet immense collège électoral était d'environ 6800 âmes en 1799, et sur ce chiffre les trois paroisses de Sainte-Anne, de la Rivière-Ouelle et de Kamouraska figuraient pour 4881 âmes. Il n'y avait

qu'un bureau de votation (poll) dans tout le comté, il fallait aller à Kamouraska pour inscrire son vote. On comprend facilement d'après ces données que les députés de Cornwallis étaient de fait les députés du comté actuel de Kamouraska, vu la population plus dense de cette partie, et la plus grande facilité pour les électeurs d'aller donner leur vote.

Les premières élections eurent lieu au mois de juin 1792, et M. Pierre Louis Panet, avocat de Québec, et M. Jean Digé, de Sainte-Anne, croyons-nous, furent les heureux mortels élus pour représenter à l'Assemblée législative les intelligents électeurs de Cornwallis. Jusqu'en 1831 les comtés eurent deux représentants.

Dès la première séance du nouveau parlement, le choix du président de l'Assemblée mit en évidence l'antagonisme de deux races : MM. Dumière et de Bonne ayant proposé à ce poste M. Jean-Antoine Panet, l'un de députés de Québec, le parti anglais lui opposa successivement MM. Grant, McGill et Jordan. M. J.-A. Panet fut définitivement élu ; les seize anglais qui comptaient la députation et deux canadiens français votèrent contre lui, et l'un de ses misérables était Pierre-Louis Panet député de Cornwallis, propre frère de M. J.-A. Panet. Maître Pierre trahissant la confiance de ses électeurs, poussa encore plus loin le servilisme envers messieurs les Anglais : il prétendit que c'était une nécessité pour les Canadiens d'adopter la langue anglaise puisque c'était la langue de la métropole. Le mépris de ses concitoyens et une place de juge furent la récompense de cette inqualifiable conduite.

La discussion provoquée par le fanatisme anglais au sujet de la langue française donna aux nouveaux députés l'occasion de déployer une grande énergie et beaucoup d'habileté pour la défense de leur langue nationale. Leur arguments n'ont pas encore perdu leur valeur, on les a vus reparaître pour la plupart dans le débat récent sur le bill McCarthy.

M. Jean Digé ne prit aucune part à la discussion, mais il vota comme un honnête homme pour l'élection de M. J.-A. Panet et le maintien de la langue française comme langue parlementaire.

Aux élections générales de 1795, apparaissent deux nouveaux députés, MM. Paschal Sirois, de Kamouraska et Alexandre Meunier, de je ne sais quel endroit de Cornwallis.

A cette époque et jusqu'en 1831, les députés ne recevaient aucune indemnité parlementaire et servaient gratuitement leur pays. En 1831, ils se votèrent deux piastres par jour pendant la session, mais cette mesure ne passa sans réclamation. O Fabricius, que dirait ta grande âme si tu reparaissais aujourd'hui parmi nous !

Mais si les députés n'étaient pas payés, ils ne se piquaient pas non plus d'une grande assiduité aux séances ; c'est ainsi que le 21 février 1805 il n'y eut de présence que le président de la chambre et M. Dumont, et le 28 M. de Salaberry. Ce furent, dit-on, les séances les plus courtes et les moins orageuses de la session.

M. Paschal Sirois mourut en 1797 et fut remplacé par M. Paschal-Jacques Taché, notaire et seigneur de Kamouraska.

raska. Cette dernière élection fut contestée par une requête des électeurs de Cornwallis. "Selon cette requête, dit M. T. P. Bédard, "Histoire de Cinquante Ans," l'élection avait été conduite par un officier rapporteur ne parlant pas le français, M. Berthelot était candidat, on demandait aux électeurs son nom de baptême, et s'ils se trompaient, l'officier rapporteur faisait autant de candidats qu'il y avait de noms différents prononcés, tandis qu'il n'en faisait rien pour M. Taché, qui paraît-il, était le candidat officiel." La chambre ne fit aucun cas de cette requête. Nous avons cité cette phrase de M. Bédard, quelque mal construite qu'elle soit, pour faire voir que les *trucs* électoraux ne sont pas d'invention très récente.

MM. Alexandre Menut et Joseph Boucher représentèrent ensuite Cornwallis de 1803 à 1804, et furent remplacés, en 1804, par MM. J. N. Perreault de la Rivière-Ouelle, et Alexandre Roi. Nous ne connaissons aucune particularité remarquable sur ces députés.

Une nouvelle paroisse, Saint-André, avait été érigée en 1791. Ceux qui seraient tentés de croire que cette cure est inamovible pourront se convaincre du contraire en lisant la liste suivante des curés de cette paroisse. M. Ignace Leclerc, 1791-1794; M. Michel-Auguste Amiot, 1795-1799; M. François Vézina, 1800-1802; M. Joseph Dorral, 1802-1805; M. Michel-Auguste Amiot, 1806-1809; M. Létang. M. Barthélemi Fortin, 1815; M. Rémi-Pierre Joyer, 1816; M. Philippe Auguste Parant, 1817; M. Pierre Flavien Leclerc, 1820-1837; M. Louis-Antoine Montminy, 1833-1843; M. Paschal Pouliot, 1843-1849; M. Narcisse Doucet, 1849-1862; M. J.-Bte Gagnon, 1862-1867; M. Jean-Baptiste Perras, 1867-1872, et le curé actuel M. Louis-Barthélemi Hallé. Il manque quelques noms dans cette liste, assez longue pourtant.

Nécrologie.

Mulier timens Dominum, ipsa laudabitur.

Prov. XXXI, 30.

La paroisse de Saint-Anne de la Pocatière voit disparaître une mère de famille accomplie : Madame André Miville-Deschênes, née Luce Dumais. Elle s'éteignait jeudi, le 27 février 1890, dans les sentiments d'une pleine confiance en Dieu, d'une piété peu commune; elle ne pouvait trembler devant la mort celle qui n'avait pas à trembler devant sa propre conscience. Elle était dans la 66e année de son âge.

Née à Saint-Denis de Kamouraska, le 7 juillet 1824, elle perdit son père et sa mère à l'âge de 8 ans, et fut recueillie par ses oncles maternels. Le Révérend M. Potvin, curé de Sainte-Croix, Lotbinière, la prit d'abord quelque temps chez lui; c'est là qu'elle fit sa première communion, puis M. Clovis Potvin à Sainte-Anne la Pocatière, reçut la petite nièce et l'éleva avec le plus grand soin.

La jeune orpheline, douée de toutes les qualités du cœur était d'une piété angélique, son attrait l'eut portée vers la vie religieuse, mais ne pouvant obtenir de son tuteur qu'il lui fit donner l'instruction suffisante, elle comprit que la Providence divine l'appelait à un autre genre de vie et elle se mariait, à l'âge de dix-huit ans, à un brave cultivateur de quelques années plus âgé qu'elle. Dieu

bénit ce mariage, et quinze enfants qui grandirent entourés de soins extraordinaires, connaissent seuls tous les trésors de dévouement et de charité de son cœur maternel. Pour récompenser dès ici bas cette mère profondément chrétienne, Dieu se choisit un lévite dans sa famille, le Révérend P. Miville-Deschênes, curé de Saint-Samuel, et lui demanda pour consoler les misères de toutes espèces les Sœurs Ste-Christine et St-Lazare, chez les Sœurs de la Charité de Québec.

Epouse accomplie, elle prévenait les moindres désirs de son mari, et les quarante-huit années de cette union s'écoulèrent sous un ciel toujours pur. Humble, soumise, dévouée, charitable, prévoyant tout, aimante et sensible, d'une piété tendre et solide, cherchant toujours à passer inaperçue, elle mena une vie qui n'est qu'un long dévouement à Dieu, dévouement à son mari, à ses enfants et aux malheureux. Toujours calme et serene dans les épreuves, elle avait, sans le savoir, le secret de guérir les blessures du cœur et de ramener la gaieté sur les fronts. Une certaine timidité naturelle allait bien à cette douce physiologie, et son commerce était doux et agréable lorsqu'on savait la mettre à l'aise. Elle fut, en un mot, la personification du devoir, la femme forte, dont la mémoire sera bénie, aussi sa perte est-elle bien douloureuse pour son mari, ses enfants, petits enfants, et pour tous ses amis.

Tous ceux qui la connurent l'ont aimée, et la pleurent aujourd'hui.... Encore une âme sainte qui a fini son pèlerinage sur cette terre, encore une élève de plus au ciel!... Que notre consolation soit de prier pour elle, puis de réclamer son intercession auprès de Dieu. Qu'elle nous donne sa confiance assurée à l'honneur suprême qui nous donnera dans la maison de Notre Père qui est aux cieux!

Une de ses sœurs est morte religieuse chez les Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, elle portait le nom de Sœur St-Lazare.

Les funérailles ont eu lieu, mardi, le 4 mars, à Sainte-Anne. M. A. Michaud, prêtre du collège de Sainte-Anne a fait la levée du corps, et a chanté le service assisté de MM. les abbés P. Ouellet et L. Miville, comme diacre et sous-diacre. M l'abbé E. Dionne a présidé à l'absoute. Le Rév. M. P. Miville-Deschênes et les sœurs Ste-Christine et St-Lazare assistaient, on remarquait en outre, au chœur, MM. les abbés L. O. Tremblay, L. N. Lessard et F. Chabot, dans la nef, les Révérendes Sœurs du couvent de Sainte-Anne avec leurs élèves.

R. I. P.

CAUSERIE AGRICOLE

L'ensilage.—(Suite)

I

Avantages que présente la conservation des fourrages par l'ensilage sur le mode de conservation par le foinage.

S'il est un fait avéré, reconnu de tous les cultivateurs, c'est qu'une quantité d'herbe donnée, qui, consommée à l'état vert, représente une valeur nutritive déterminée, perd une partie notable de cette valeur en passant à l'état de foin destiné à la nourriture hivernale des bestiaux.

La vache, qui vous donnait en été, nourrie d'herbe verte, d'excellent lait et d'excellent beurre d'une couleur et d'une saveur des plus agréables, ne fournit plus en hiver, quand elle mange la même herbe convertie en foin, qu'un lait médiocre et un beurre pâle, dur, insipide.

Quelles modifications a donc subies cette herbe dans le passage qu'elle a accompli de l'état d'herbe verte à celui de foin ? Les modifications sont nombreuses ; il suffit de traverser un pré au moment où l'herbe récemment fauchée y est étendue et subit la dessiccation, pour reconnaître que celle-ci abandonne alors une énorme quantité de sa substance qui s'exhale dans l'atmosphère en senteurs agréables du reste, mais qui, restée dans la plante, devait lui servir en quelque sorte de condiment facilitant la digestion et l'assimilation. Tous les cultivateurs savent comment l'herbe verte augmente assez rapidement le poids des jeunes bêtes en été, tandis que, convertie en foin et consacrée à leur nourriture d'hiver, elle parvient à peine à les maintenir dans l'état où ils étaient quand ils ont quitté le pâturage ; le foin donné à discrétion ne les empêche pas toujours de maigrir.

Donc, le fait seul de la dessiccation accompli par le beau temps, c'est à dire dans les meilleurs conditions, détermine la perte d'une partie notable des substances essentielles. Cette perte, ajoutée aux modifications physiques qui rendent la mastication et la digestion plus difficiles pour le foin que pour l'herbe fraîche, et par suite l'assimilation moins complète, mérite la plus sérieuse attention de la part de ceux qui se préoccupent des questions agricoles.

Les pertes que je viens de signaler sont loin d'être les seules qui puissent résulter du mode actuel de transformation de l'herbe en foin.

Les pluies quelque fois prolongées survenues pendant la fenaison, l'absence de chaleur suffisante en automne, sont des causes de détérioration du foin bien autrement puissantes.

Quel agriculteur n'a vu cent fois ses foins lessivés par les pluies, privés par suite de leurs éléments les plus assimilables et les plus riches ; puis, les pluies se prolongeant, ces mêmes foins envahis par une espèce de pourriture nauséabonde qui dégoûte les animaux et leur cause des maladies redoutables lorsque la faim, l'emportant sur leur répugnance, les détermine à les manger ?

Si les choses se passent ainsi pour les fourrages ordinaires, trèfle, luzerne, sainfoin, etc., qu'adviendra-t-il lorsqu'il s'agira des fourrages de haute taille et à grands rendements, tels que le maïs (blé d'inde) ou le sorgho ? Jamais sous des climats tempérés on n'en obtiendrait une dessiccation suffisante par le soleil.

Ce sont les graves inconvénients que je viens de signaler qui, de temps immémorial, ont engagé les agriculteurs à chercher les nouveaux modes de conservation pour leurs fourrages.

Il y a près d'un siècle l'Allemand Klappmayer attirait l'attention du monde agricole sur un système de conversion de l'herbe en foin et qui porte encore son nom : foin brun, méthode Klappmayer. Cette méthode, qui a fait grand bruit au moment de son apparition, a eu son époque d'engouement. Elle a été successivement prise, abandonnée, reprise encore, mais en somme elle n'a jamais pu s'implanter dans les usages de l'agriculture.

Pour ma part, au début de ma carrière agricole, il y a plus de trente ans, je poursuivis avec tenacité, pendant

deux campagnes, des expériences où je m'attachai à suivre servilement les prescriptions de Klappmayer. Combien de fois ne me suis-je pas levé en pleine nuit, avec l'un de mes ouvriers, pour m'assurer, le thermomètre à la main, que mes herbes amoncelées en tas plus ou moins volumineux ne dépassaient pas le degré de chaleur indiquée comme limite extrême et comme devant m'assurer une excellente conservation ! Je n'ai jamais réussi et je doute que d'autres aient été plus heureux que moi.

Quelques années plus tard, je m'adonnai à la culture des maïs (blé d'inde) et je me mis à chercher pour en un système de conservation par l'ensilage. J'y ai complètement réussi, mais après des milliers d'expériences qui n'ont pas duré moins d'un quart de siècle.

C'est afin de faire profiter tous les cultivateurs de l'expérience acquise, souvent à mes dépens, sur cet important sujet que j'écris aujourd'hui. Je veux surtout, élucider la question de la culture et de la conservation des grands maïs, qui donnent de si considérables quantités de matières alimentaires. Je parlerai aussi de la conservation des autres fourrages, qui repose sur l'observation de mêmes règles. Mais la culture du maïs-fourrage ayant pris dans ces dernières années, une grande extension c'est surtout cette plante qui doit nous occuper ici.

AUGUSTE GOFFART.

(A suivre)

#### La Société fédérale canadienne d'industrie laitière

La Société fédérale d'industrie laitière s'est réunie le 18 février dernier à Ottawa, sous la présidence de M. MacPherson. Parmi les délégués, nous avons remarqué : M. le professeur Saunders, de la ferme expérimentale, et M. J. C. Chapais, de St-Denis de Kamouraska ; R. D. Wilmot, N. B. ; E. A. Struthers, régisseur de la ferme industrielle du Dr Barnardo, Russell, Manitoba ; S. A. Bedford, de la ferme expérimentale, Brandon, Manitoba ; Sénateur Perley, Wolseley, T. N. O. ; A. E. Bailey, inspecteur du lait, Campbellton, Ontario ; T. P. Dill, Wolseley, T. N. O. ; A. G. Thorburn, Broadview, T. N. O. ; Sénateur MacKay, Truro, N. E. ; Dr Robertson, M. P., I. P. E. ; G. G. Publow, Perth, Ont. ; A. Broder, comté Russell ; G. W. Henry, Colombie britannique ; Joseph Vanke, Moose Creek, T. N. O. ; Sidney Fisher, M. P., Brome ; James Rowan, M. P., West Bruce ; Robt Noss, président de la Société laitière d'Huntingdon ; John Ewing, jur., Richmond, Québec ; John McMillan, M. P., South Huron ; P. C. Black, Falmouth, N. E. ; John Lang, Peterborough ; Andrew Simple, Welland, Ont. ; F. H. Mackrae, Brockville ; W. M. Blair, N. E. ; J. M. Denton, London, Ont. ; R. W. Harr, Port Williams, N. E. ; Professeur J. M. Robertson, Ottawa ; K. Edwards, Eastman's Corners ; J. Haggarty, directeur de la Société fédérale d'industrie laitière ; S. L. Peters, N. B. ; Jas. Bissell, Brockville.

Des réunions ont été tenues le matin, l'après-midi, et le soir ; toutes très intéressantes et qui mériteraient un plus long compte-rendu que celui que nous pouvons en

faire ; il est regrettable que de pareilles réunions se tiennent en même temps que les Assemblées législatives fédérales et provinciales et que l'attention du public en soit détournée par les questions politiques.

Le gouverneur Hoard, du Massachusetts, E. U., était attendu et son absence a été regrettée.

*Beurre canadien.*—Le professeur Saunders, de la ferme expérimentale d'Ottawa, dans le cours d'une conférence, a dit que pendant ces dix dernières années, le Canada avait perdu sa bonne réputation comme fabricant de beurre, mais qu'il était sûr que dans le courant des dix années à venir il regagnerait une réputation égale à celle qu'il s'est acquise comme fabricant de beurre ; le professeur a insisté principalement sur les ressources qu'offrirait le pays à l'industrie beurrière.

Dans une discussion qui a suivi la conférence du Prof. Saunders, le président a exprimé l'opinion que ce serait une bonne chose que la ferme expérimentale prit les mesures nécessaires pour déterminer la quantité de beurre et de crème existant dans le fromage. Il pense que ce serait utile aux fromagers.

*La culture en vue de l'industrie laitière.*—Le Professeur Robertson, commissaire de la Société d'industrie laitière, donna lecture d'une étude sur la culture en vue de l'industrie laitière en Canada, montrant les avantages qui en résulteraient pour la fertilité du sol ; d'où l'on pourrait retenir une abondance de matières premières qui pourraient fournir des produits d'une valeur plus concentrée. Il n'est pas d'avis que l'avenir du Canada soit dans la culture du grain. Il pense que si le pays peut continuer à produire du grain, il doit cesser de l'exporter, et devenir non un marchand de grain, mais un producteur de grains, vendant des animaux et leurs produits.

*Nourriture rationnelle.*—Dans l'après-midi, le Professeur Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture de la province de Québec, donna communication d'une étude sur l'alimentation rationnelle de la vache laitière, recommandant une généreuse nourriture.

Dans la discussion qui suivit, M. Thorburn fit un rapport intéressant sur l'industrie laitière dans le Nord-Ouest, et fut soutenu par M. Struthers.

*Systèmes en concurrence.*—Une discussion s'éleva sur les mérites comparatifs des deux systèmes de beurrierie qui consistent à recevoir des fermiers : le premier la crème seule ; et le second le lait lui-même en retournant le petit lait après que la crème en a été séparée.

Le prof. Robertson dit que chaque système pouvait être avantageux, suivant les circonstances de lieu. Dans les paroisses bien peuplées, on peut aisément recueillir le lait et rendre le petit lait ; quand la population est clairsemée, cela paierait moins bien que de recueillir la crème chez les fermiers.

*Une ferme satisfaisante.*—Le sénateur Reesor donna un compte rendu fort intéressant de ses opérations sur la ferme qu'il cultive dans le comté de York pour la production du lait et du bétail. La ferme était ruinée il y a onze ans et il ne paraissait même pas sage de la louer. Il la prit avec son fils pour y produire du lait et du bétail et ils ont raison de se féliciter des résultats de leur expérience.

Dans le temps du boom, quand on pouvait trouver 3 ou 4000 piastres d'animaux de pure race, ils firent rapidement de l'argent, et même aujourd'hui, où les prix sont moins fantaisistes, ils font encore de jolis bénéfices. Il sait que bien des cultivateurs qui ne font avec leur beurre que 10 ou 15 centins la livre peuvent avec du savoir faire et du soin en obtenir 20 à 25 centins. En réponse à des questions du président, M. Reesor dit que lorsqu'il en prit possession sa ferme ne valait pas plus de \$50 à \$55 l'acre, mais qu'aujourd'hui enrichie par le fumier de 35 vaches elle vaut facilement \$75 l'acre, et qu'il ne la vendrait pas pour \$100. Les champs qui étaient épuisés leur donnent maintenant 40 minots de blé à l'acre. Ils n'ont jamais employé les engrais artificiels.

Il cite comme exemple à imiter celui des fermiers anglais qui ont porté l'élevage des chevaux, du bétail, des moutons et des pores de race à un tel degré de perfection que tout le monde civilisé se dispute leurs produits.

De plus il engage les cultivateurs canadiens à se rendre compte que plus est petit, en raison de la valeur, le volume de ce qu'ils ont à envoyer au dehors, mieux cela vaut pour eux. Une tonne de fromage ou de beurre, dont la valeur est bien supérieure à une tonne de blé ou d'autre grain, ne coûte rien de plus à transporter ou à expédier.

M. Dill exprime l'opinion qu'il y a lieu de s'enquérir des moyens d'améliorer le beurre fait à la maison et suggère que le meilleur moyen serait que le gouvernement nommât des inspecteurs pour faire des conférences et visiter les laiteries dans les fermes.

M. Wright pense que le meilleur moyen de faire une bonne réputation au beurre canadien, c'est d'encourager les beurrieres. (Applaudissements). Il admet qu'il y a des contrées où l'on ne peut établir de beurrieres et où l'on sera forcé de faire le beurre à la maison ; on devrait y propager les bonnes méthodes de faire le beurre.

Le professeur Robertson dit que le gouvernement fédéral a l'intention de se mettre à l'œuvre en publiant des bulletins pratiques, dont le premier contiendrait des instructions aux fabricants de beurre et aux marchands.

Le sénateur Read, MM. Bissell et Pearce communiquent les résultats de leur expérience dans l'industrie laitière.

#### Séance du soir

La séance du soir fut aussi pleine d'intérêt ; Lord Stanley la haussa de sa présence et y prit la parole.

#### SECONDE JOURNÉE

La seconde journée commença par l'élection des officiers de la Société fédérale d'industrie laitière. Au nombre des élus, il nous est agréable de signaler la nomination comme secrétaire de M. J. C. Chapais, de St-Denis de Kamouraska.

*Fabrication du beurre.*—M. A. A. Ayer, de Montréal, fait une conférence sur la fabrication du beurre. La Chambre de commerce de Montréal, dit-il, serait très heureuse de faire tous ses efforts pour faciliter tous les opérations de la société. Il remarque au cours de ses observations qu'au lieu de garder longtemps leur beurre pour en obtenir de meilleurs prix, les fermiers feraient mieux de le vendre quand il est frais.

A la séance de l'après-midi, on discute le travail de M. Ayer.

Après quoi, M. Ayer, secondé par M. Dill, déposa une proposition ayant pour objet de demander au gouvernement fédéral une subvention de \$5000 pour venir en aide à la fabrication du beurre d'exportation.

M. Wright dit qu'on se plaignait généralement que le beurre était trop pauvre; il est allé jusqu'à Sudbury pour vendre du beurre à des ouvriers italiens, et a trouvé que ces gens, dont la moyenne ne paraît pas riche, ne voulait acheter que de très bon beurre. Il recommande l'établissement de beurriers et pense que cela ne peut se faire qu'avec l'aide du gouvernement.

M. Read pense que le Canada possède de bonnes vaches laitières, mais que tous les bons citoyens devraient réunir leurs efforts pour faire entrer la fabrication du beurre dans la voie du progrès.

Après une courte discussion, la motion de M. Ayer fut adoptée à l'unanimité.

### Manière de préparer les couches chaudes destinées au Tabac Canadien.

Endroit bien sec et exposé au soleil. Couche chaude tournée du côté du Sud et bien à l'abri des vents du Nord et de l'Ouest.

Mettre environ un pied d'épaisseur de fumier de cheval, vert, non dans une fesse, mais sur le sol, entouré d'un cadre en planche et *renhausser* pour empêcher les courants d'air froid de pénétrer en dessous; secouer et émietter le fumier à la fourche, le souler légèrement, puis le recouvrir d'une couche de bonne terre de jardin de 4 à 5 pouces mélangée avec du terroir, le tout convenablement préparé.

Mettre les chassés sur la couche et laisser chauffer 2 à 3 jours suivant la température qu'il fait.

Arroser ensuite à l'eau bouillante 2 à 3 heures avant de semer la graine.

Une demi-cuillerée à soupe de graine de tabac bien mélangée avec une chopine de plâtre ou de cendre semée à la volée sur une couche chaude, de trois pieds par douze donnera assez de plants pour une plantation de 2 arpents de terre.

Lorsque la graine a été ainsi semée à la volée jeter dessus une ligne ou deux d'épaisseur de terroir passé au sas.

Presser légèrement la surface avec quelque chose de plat, puis tenir les chassés fermés jusqu'à ce que la graine soit levée.

Arrosez faiblement lorsque la terre de la couche chaude le demande absolument.

Le grand défaut est d'arroser trop souvent et en trop grande abondance. En arrosant ainsi on ne donne pas au plant la chance de développer ses racines qui s'étendent au fur et à mesure qu'elles s'éloignent à la recherche de l'humidité. Le plant ne peut pas faire de racines si on lui fournit cette humidité en l'arrosant aussi souvent qu'on le pratique généralement.

Une fois le plant levé et par des journées chaudes, soulevez vos chassés de 10 heures a. m. à 3 heures p. m., non seulement pour donner de l'air, mais en ce faisant, on évite ces coups de soleil si souvent et presque toujours fatals qui brûleront le plant dans l'espace de quelques minutes.

Huit à dix jours avant de commencer la plantation, vous pouvez arroser tous les jours si vous le voulez. Votre plant qui aura alors de fortes racines, surtout si vous l'avez peu ou pas arrosé pendant sa croissance, grandira à vue d'œil et sera après ce temps ce qu'il faut pour une bonne et vigoureuse plantation.

Le meilleur temps, sous notre haute latitude pour la préparation des couches chaudes, varie entre le 8 au 20 avril — F. A. MÉD. FORCUM.

### Les causes d'insuccès en agriculture

1. Acheter à bas prix une terre pauvre plutôt que de faire l'acquisition d'une terre fertile, dût-on la payer cher.

2. Négliger l'égoûtage du sol là où l'excès d'humidité retarde les travaux, diminue le rendement et perd une partie des engrais.

3. Négliger les clôtures et permettre ainsi au bétail de détruire les récoltes et de déranger incessamment les travaux.

4. Construire des pauvres bâtiments et les laisser se détériorer faute d'entretien.

5. Hiverner les bêtes à cornes, les moutons, et les pou-lains devant la grange.

6. Laboumer mal et légèrement, en mottes, plutôt que de pulvériser profondément le sol.

7. Couvrir imparfaitement la semence par un hersage rendu difficile, en raison des mauvaises conditions du labour, et comme conséquence laisser les mauvaises herbes s'emparer du sol.

8. Semer trop tard et perdre ainsi en produits suffisamment pour constituer un revenu net considérable.

9. Négliger les sarclages nécessaires aux patates, au blé d'inde et aux betteraves, carottes et navets, et au lieu de plantes-racines ne récolter que des mauvaises herbes.

10. Acheter des instruments défectueux et dépenser plusieurs fois le prix des meilleurs, en perdant avec eux beaucoup de temps à faire un mauvais travail.

11. Abandonner les instruments aratoires aux intempéries des saisons, dans les champs, près des granges, sur le bord des chemins, où ils se déforment et pourrissent en très peu de temps.

12. Jeter négligemment les broussailles le long des clôtures où elles favorisent le développement des mauvaises herbes, au lieu de les brûler sur place.

13. Cultiver grain sur grain dans le même champ et diminuer ainsi les produits tout en infestant de mauvaises herbes le sol épuisé.

14. Négliger d'étendre les fumiers au temps convenable, puis le vendre pour s'en débarrasser.

15. Elever un bétail étique et dégénéré, qui chaque mois consommera sa valeur en nourriture, au lieu d'un bétail de choix bien conformé, s'engraissant rapidement avec peu et se vendant sans retard à haut prix et pour argent comptant.

16. Nourrir irrégulièrement les animaux de la ferme, de manière aujourd'hui à les faire craindre pour leur repas, pendant une heure tout entière et demain leur distribuer leur ration avant qu'ils ne soient prêts à la consommer.

17. Négliger de semer beaucoup de trèfle chaque année et d'enfouir au moins un champ d'engrais vert, pour aider aux fumiers à ramener la fertilité sur les terres épuisées, ou la maintenir sur les terres riches.

18. Négliger de faire le compte des profits et pertes de chaque champ et de la ferme tout entière, de manière à résumer la situation annuelle financière.

En évitant ces différentes causes d'insuccès le cultivateur doit se rappeler surtout que la meilleure terre est toujours au plus bas prix. Ainsi 25 arpents à \$100 par arpent vaudraient mieux que 100 arpents à \$25 chaque. La propriété de 100 arpents exigera peut-être \$500 pour la mettre en valeur, et ne donnera que \$500 peut-être de produits bruts. Il n'y a donc aucun profit réalisé et l'intérêt du capital est perdu. Il est plus facile de cultiver une bonne qu'une mauvaise terre, mais supposons qu'il en coûte autant par arpent pour cultiver les 25 arpents, nous avons une dépense totale de \$125, le produit sera au moins double ou de \$250, et donnera un bénéfice net de \$125 de plus que la ferme de 100 arpents. Si les produits de la petite ferme étaient en proportion du prix coûtant ou égaux à ceux de la grande ferme c'est-à-dire valant \$500, le profit net pour les 25 arpents

s'élèverait à \$375. Il est donc vrai de dire que la meilleure terre est toujours le meilleur marché puisqu'elle permet de réaliser des profits beaucoup plus considérables.

**Drainage.**—Cette opération à elle seule coûte près de la moitié du prix d'une ferme, mais aussi double et quadruple les produits tout en facilitant la culture du sol. Le drainage a pour résultat de permettre les travaux et les semis hâtifs, et une poussée plus rapide en élevant la température du sol, en un mot il donne plus de durée à la saison des travaux tout en diminuant les chances de gelée avec l'état d'humidité de la terre.

**Rotation des récoltes.**—En maintenant la fertilité, en étouffant la croissance des mauvaises herbes, en établissant un certain ordre dans la distribution des travaux de la ferme, la rotation des récoltes est un point important de toute culture rémunérative.

**Destruction des mauvaises herbes.**—Elle est essentielle à tout bon système, car les mauvaises herbes absorbent à elles seules tout autant d'éléments de fertilité que les récoltes les plus considérables. Trop souvent des produits s'élevant en valeur à des milliers de dollars sont perdus sous l'étreinte des chardons, du chiendent, des chicorées et d'une infinité d'autres plantes nuisibles, dont les graines en se répandant en profusion sur le sol, l'infestent pour une longue période à venir. Un cultivateur soigneux ne doit pas supporter une seule mauvaise herbe ni dans ses pâturages, ni dans ses récoltes, ni le long des clôtures, des chemins ou des fossés, parce qu'elles se répandront nécessairement dans le voisinage de mille manières.

**Bâtiments de fermes.**—Ils doivent être assez spacieux pour recevoir convenablement tous les produits de la ferme, quelle que soit la nature des récoltes. Ils doivent aussi pouvoir abriter confortablement le bétail de toutes les espèces, de manière que la distribution du fourrage se fasse sans beaucoup de transport. Pour cela on aura soin d'adopter un plan général de construction, de placer chaque magasin près des consommateurs, de ménager des passages en avant des animaux, de manière à pouvoir leur donner leur ration sans les déranger. Tous ces détails bien que minutieux contribuent plus puissamment qu'on ne saurait le croire à la prospérité générale d'une exploitation.

**Engrais.**—La fabrication des fumiers doit être la première préoccupation du cultivateur améliorateur. En vain multiplierait-on les labours, les hersages, et les façons d'entretien si le sol ne possède pas les éléments nécessaires de la richesse, sa puissance seule ne saurait donner la fertilité. Les litières abondantes étendues avec soin sous un bétail bien nourri, pendant la longue période de stabulation de nos hivers peut être une source abondante d'engrais précieux bien suffisante pour entretenir la fertilité. Mais on ne saurait négliger la ressource précieuse que nous offre l'enfouissement des engrais verts, soit sous forme de sarrasin, soit surtout sous forme de la seconde pousse d'un trèfle bien réussi et labouré l'automne. Les composts au moyen de tourbe, de débris de toutes matières, ajoutent encore aux moyens de production dont tout cultivateur, désireux d'améliorer son sol, doit faire ample usage.

**La stabulation du bétail.**—Avec notre climat excessif la question de la stabulation du bétail pendant nos longs hivers devient d'une haute importance. En voyant la conformation malade et dégénérée d'un trop grand nombre de nos animaux, nous sommes en droit de nous demander où en est la cause et quel peut être le remède à ce grand mal national. Nous le trouvons tout entier dans la manière dont les animaux sont hivernés. Les vacheries n'ont souvent qu'un tout petit guichet pour ouverture, et c'est à la faveur de cette faible lumière que le bétail étroitement entassé reçoit les soins qu'on lui donne pendant six mois de l'année. Et quels soins?—Une maigre distribution de paille, trop souvent répandue

aux pieds de l'animal; pas de litière par économie; les excréments solides et liquides s'accumulent sous les animaux et ne s'enlèvent qu'une fois par jour; jamais un coup d'étrille, aussi les animaux se couvrent-ils bientôt d'une épaisse couche d'ordure qui n'a rien de favorable pour eux. Ajoutons à cela un plafond placé à six ou sept pieds du plancher, servant de magasin aux fourrages et laissant passer à travers les planches disjointes de la poussière, des graines de mauvaises herbes, de la balle, et on pourra juger de l'état des animaux dans cet atmosphère humide et chargé de miasmes, par l'absence de toute ventilation. Tous les jours les animaux laissent leur étable pour aller s'abreuver à la rivière voisine ou au puits, quel que soit le temps. En sorte que la transition brusque du chaud au froid est on ne peut plus malsaine, outre l'inconvénient de donner à boire de l'eau glacée. La lenteur mesurée avec laquelle les vaches, surtout celles qui portent veau, s'abreuvent, nous dit assez qu'il n'y a qu'une soif ardente, développée par une nourriture excessivement sèche et étouffante, qui puisse leur faire surmonter la douleur qu'elles éprouvent, au contact de cette glace liquide avec leurs intestins. Il n'en faut pas plus pour ruiner tout un troupeau. Mais une pratique bien plus absurde encore et qui est trop répandue dans nos campagnes est de laisser les animaux devant la porte des bâtiments pendant des heures entières par les temps froids de nos hivers, et même de leur faire là dans la neige une distribution de fourrages, ou bien encore de les laisser manger à la meule de paille qui occupe le milieu de la cour.

Cette conduite est certainement le comble de l'absurde. Voyez-vous ces pauvres animaux aux formes anguleuses, ramassés sur eux-mêmes, et frissonnant sous l'effort du vent telle est pourtant la manière dont on entoure le bétail chez un trop grand nombre de nos cultivateurs. Le cœur se serre à la vue de pareilles atrocités commises de sang froid et avec un semblant de raison. On nous dira que nos races indigènes sont rustiques, peuvent supporter les tortures de tous les genres, depuis la famine jusqu'à la congélation. Jusqu'à quand nos cultivateurs agiront-ils ainsi sans résouner leurs opérations et en suivant aveuglément les conseils d'une routine détestable. Ne savent-ils donc pas encore que les animaux bien abrités conséquemment un tiers moins de fourrage et sont en meilleur état, donnent plus de viande, de lait, de laine ou de travail.

### Choses et autres

Un singulier arrêté est en ce moment soumis à la signature du roi des Belges. Il s'agit de la défense de chasser la grenouille à certain époque. Cette mesure a été prise à la suite de nombreuses plaintes de cultivateurs habitant des contrées où les grenouilles, qui rendent à l'agriculture de réels services ont complètement disparu.

\* \* \*

Les membres de la société d'Horticulture du Canada, réunis l'autre jour à Ottawa ont insisté auprès du gouvernement fédéral pour obtenir le rétablissement du droit sur les fruits et légumes importés des Etats-Unis.

\* \* \*

Lorsque l'on achète à 6 c, la livre de la cassonade bruno qui ne contient que 60 p. c. de sucre, au lieu d'acheter du sucre blanc à 8 c, on s'imagine avoir fait une économie. C'est une erreur; la différence dans la quantité de sucre pur est plus grande que la différence des prix. Ainsi 100 livres de cassonade bruno à 6 c, donnent 60 livres de sucre pour \$6 00, tandis qu'on peut avoir 60 livres de sucre raffiné pour \$4 20,

## RECETTES

*Méthode écossaise de conserver les œufs.*

Plongez les œufs pendant une minute ou deux dans l'eau bouillante, de manière à coaguler une partie du blanc et former ainsi, dans tout le pourtour de l'œuf, une couche mince qui en protège l'intérieur contre l'accès de l'air.

*Danger du contact du fer avec les arbres :*

Il faut éviter de ficher des clous ou crochets de fer dans l'écorce des arbres d'un verger ; il a été reconnu que le fer mis en contact avec l'écorce faisait périr la partie où il était placé. On attache les arbres contre le mur au moyen de petites lanières de diap qui tiennent les branches à quelque distance du clou fixé.

## A VENDRE.

Magnifique maison très bien finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grandeur 36x28. De plus, une grange et étable 43x28, couverte en fer blanc, et b'anchie à l'extérieur et à l'intérieur ; outre autres utilités dans cette grange, nous mentionnerons un pont communiqant avec le feuill, et l'eau à disposition pour les animaux. En outre, un fournil et laiterie ; ainsi qu'une assez vaste étendue de terrain propre à la culture des patates ou autres ; enfin les quelques maisons placées sur ce terrain permettent de retirer \$35 à \$40 par année.

Cette propriété a encore l'avantage d'être située près de l'Eglise.

Le tout à vendre à très bonne condition,

S'adresser à

NAZAIRE-SIROIS

Sainte Anne de la Pocatière, P. Q.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

## 1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.31
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

## AVIS

On a besoin de deux fermiers pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat

12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février—2 M.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,  
BETAIL AYRSHIRE,  
COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,  
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

## AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, par les requérants, en vertu de l'Acte des compagnies à fonds social pour obtenir des lettres patentes les constituant et telles autres personnes qui pourront devenir actionnaires de la dite Compagnie devant être créée en corps politique et incorporée sous le nom et dans le bat ci après mentionnés :

1<sup>o</sup> Le nom de la compagnie sera La Compagnie du Chemin de Fer Sant Ste Marie, Québec et Atlantique ;

2<sup>o</sup> L'objet est de construire et exploiter un chemin partant d'un point sur la rive gauche de la rivière Ottawa entre l'embouchure de la Rivière du Moine et celle de la décharge du lac Kuperva traversant en gagnant vers l'Est autant que possible en ligne droite avec les districts d'Ottawa, Terrebonne, Joliette, Trois-Rivières, Québec, passant par la cité de Québec et se continuant par Beauport pour traverser le St Laurent, l'Isle d'Orléans et atteindre la rive Sud du fleuve à ou dans les environs de la Pointe à la Martinère, de là se diriger vers Sud-Est en passant par le lac Pohenegamook, traversant les districts de Montmagny, Kamouraska, et Témiscouata pour aboutir au grand chemin public de Témiscouata dans le voisinage de la frontière avec un embranchement partant de la ligne principale à un point quelconque dans le comté de Kamouraska passant au nord du lac Témiscouata, traversant les districts de Rimouski, Bouaventuro et Gaspé et, suivant dans l'intérieur une ligne aussi directe que possible pour atteindre le port de Gaspé.

3<sup>o</sup> La principale pièce d'affaires de la dite Compagnie sera dans la cité de Québec, dans la province de Québec.

4<sup>o</sup> Le fonds social de la dite compagnie sera de deux cent cinquante mille piastres divisé en deux mille cinq cents actions de cent piastres chacune.

5<sup>o</sup> Les noms au long, résidences et professions des dits requérants sont comme suit :

Le chevalier J. E. Martineau, marchand quincaillier ; O. Migner, manufacturier ; J. A. Mailloux, courtier ; Félix Gourdeau, manufacturier ; Napoléon Gourdeau, tanneur ; F. X. Drouin, avocat ; J. L. Lavery, avocat ; A. A. Dechêau, marchand ; Eugène Ronillard, notaire et journaliste ; J. A. Langlais, marchand ; N. Lavoie, gérant de la Banque du Peuple, à St Roch ; J. B. Morissette, agent d'assurance ; J. B. Rousseau, marchand ; Elz. Palardeau, tanneur et corroyeur ; Geo. Roy, manufacturier ; J.-E. Boily, notaire. Tous des cité et districts de Québec, sujets anglais et résidant en Canada.

L'hon. G. Bresse, O. Migner, F. Gourdeau, J. A. Mailloux, J. E. Martineau, F. X. Drouin, J. B. Laliberté, seront les premiers directeurs provisoires.

Par ordre,

J. E. BOILY,

Secrétaire-protém.

20 Février.—4 f

## HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL  
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

## CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

*Normands, Percherons, Bretons.*

*Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.*

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie  
R. AUZIAS TURENNE, Directeur.

18 Avril 1889.—24.